



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA CRIET FAIT SA RENTRÉE JUDICIAIRE 2026-2027 SUR LE THÈME DE L'HUMANISATION DE LA JUSTICE PÉNALE

Cotonou, 10 octobre 2026 - La Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) fera sa rentrée judiciaire 2026-2027 le lundi 12 octobre 2026, à 10 heures.

Pour cette nouvelle année, la Cour a choisi un thème au cœur des débats actuels sur la justice : « Humaniser la justice pénale : entre protection des droits fondamentaux et efficacité répressive ».

La question posée est simple : comment sanctionner efficacement les crimes économiques et les actes terroristes, tout en respectant les droits et la dignité de chaque personne poursuivie ?

Par ce thème, la CRIET veut rappeler qu'une justice digne de ce nom doit être à la fois rigoureuse, efficace et fidèle aux principes de l'État de droit.

Cette rentrée judiciaire sera donc l'occasion de réfléchir à une justice ferme dans l'application de la loi, mais qui protège aussi les droits de tous les justiciables.

Le Procureur Spécial

CONTACT PRESSE :

Justin SOSSOU : +229 01 96 97 41 59
Serge NONVIGNON : +229 01 97 44 94 19

Courriel : jusossou@presidence.bj
Courriel : snonvignon@presidence.bj